

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **85 (1997)**

Heft 1405

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



Un poste de

**PROFESSEUR ORDINAIRE
DE THEOLOGIE SYSTEMATIQUE**

est mis au concours.

Ce poste constitue une chaire complète d'enseignement et de recherche. Il comprend un enseignement de théologie dogmatique, éthique et fondamentale. Il est lié aux activités et aux travaux d'herméneutique religieuse (centre de gravité de la Faculté), collégialement assumés dans le cadre de l'Institut romand d'herméneutique et de systématique (IRHS).

Il requiert par ailleurs une disponibilité à la collaboration interuniversitaire en Suisse occidentale.

Titre exigé: doctorat en théologie (ou titre jugé équivalent).

Traitement et obligation: selon conditions légales.

Entrée en fonction: 1^{er} mars 1998 ou 1^{er} octobre 1998.

Les places mises au concours à l'Université de Neuchâtel sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les demandes de renseignements peuvent être adressées au doyen de la Faculté de théologie, Faubourg de l'Hôpital 41, CH-2000 Neuchâtel.

Les candidatures doivent être présentées avec curriculum vitæ, photocopie des grades universitaires acquis, publications scientifiques et références, au Département de l'instruction publique et des affaires culturelles, Service de l'enseignement universitaire, Château, 2001 Neuchâtel, **jusqu'au 30 mai 1997.**



Un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE DE DROIT

est mis au concours.

Le candidat, ou la candidate, devra assumer un enseignement de 8 heures hebdomadaires comprenant les éléments de droit pour économistes (4h), l'introduction au droit, notamment au droit privé (2h) et le droit des contrats (2h).

Un poste de

CHARGÉ DE COURS DE DROIT SOCIAL

est mis au concours.

Le candidat, ou la candidate, devra assumer un enseignement de 2 heures hebdomadaires comprenant le droit du travail et de la sécurité sociale.

Traitement et obligation: selon conditions légales.

Entrée en fonction: 1^{er} octobre 1997.

Titre exigé: doctorat ou titre jugé équivalent.

Les places mises au concours à l'Université de Neuchâtel sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les demandes de renseignements peuvent être adressées à M. Pierre-Henri Bolle, doyen de la Faculté de droit et des sciences économiques, avenue du 1^{er} Mars 26, 2000 Neuchâtel.

Les candidatures doivent être présentées avec curriculum vitæ, liste des publications et projets de recherches en cours, au Département de l'instruction publique et des affaires culturelles, Service de l'enseignement universitaire, Château, 2001 Neuchâtel, **jusqu'au 15 avril 1997.**



Un poste de

**CHARGÉ DE COURS
EN PÉDAGOGIE CURATIVE**

et un poste de

**CHARGÉ DE COURS
EN PÉDAGOGIE DU FRANÇAIS,
LANGUE MATERNELLE**

sont mis au concours dans le cadre du Cours pour la formation d'orthophonistes.

Ces postes comportent chacun une heure d'enseignement hebdomadaire, une année sur deux, ainsi que les tâches pédagogiques et administratives afférentes à cette charge.

Une feuille d'information est à disposition des personnes intéressées auprès du secrétariat du Cours pour la formation d'orthophonistes, tél. (032) 720.82.35 de 7h30 à 11h30.

Traitement et obligations: selon conditions légales.

Entrée en fonction: 1^{er} octobre 1997.

Les places mises au concours à l'Université de Neuchâtel sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les candidatures doivent être présentées avec curriculum vitæ et une liste des publications au Département de l'instruction publique et des affaires culturelles, Service de l'enseignement universitaire, Château, 2001 Neuchâtel, **jusqu'au 30 avril 1997.**

La Faculté de médecine ouvre une inscription pour un poste de

**MAITRE D'ENSEIGNEMENT ET
DE RECHERCHE**

au Département de physiologie

Charge: Il s'agit d'un poste à charge complète. Participation à l'enseignement (aux étudiants en médecine et des professions de la santé). Activité de recherche dans le domaine du fonctionnement normal et pathologique du muscle squelettique humain étudié au niveau cellulaire. Participation à une consultation clinique pluridisciplinaire. Encadrement d'assistants et de personnel technique.

Titre exigé: doctorat en médecine.

Entrée en fonction: 1^{er} juin 1997 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le **30 avril 1997** au secrétariat de la Faculté de médecine, Centre médical Universitaire, 1, rue Michel-Servet, 1211 Genève 4, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines que masculines.

